

FOCUS

L'impact de la crise énergétique sur les entreprises du Vaucluse

La rentrée est marquée par de fortes turbulences : augmentation des prix impactant lourdement les comptes des entreprises et des collectivités territoriales. Nos ressortissants nous ont alertés des difficultés de renégociation des contrats d'énergies avec leurs fournisseurs, pour des augmentations oscillant entre 300% et 600% du prix antérieur. Afin de mesurer les impacts de la crise en temps réel, et d'accompagner au mieux les entreprises, la CCI de Vaucluse a :

- Réactivé sa cellule d'appui ;
- Interrogé ses entreprises ressortissantes.

Le présent FOCUS présente l'impact de la crise énergétique et ses conséquences sur l'activité des chefs d'entreprises du Vaucluse.

Octobre 2022



Chiffres clés*

78% des chefs d'entreprises du Vaucluse estiment que la crise énergétique impacte de façon significative à très significative leur entreprise.

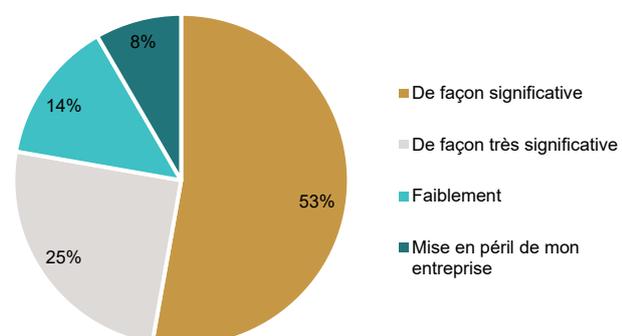
Les chefs d'entreprises projettent une augmentation de 30% de leurs factures d'énergies.

86% des répondants estiment que la crise a déjà un impact sur leur trésorerie.

Parmi les entreprises interrogées sur l'impact de la crise énergétique, 53% estiment que la hausse des prix de l'énergie impacte de façon significative leur activité. 25% des répondants estiment être impactés de façon très significative, 14% faiblement et 8% jugent que la hausse des prix de l'énergie met en péril leur entreprise.

L'impact de l'augmentation du coût de l'énergie a déjà des répercussions sur les entreprises du Vaucluse. En effet, 86% d'entre elles constatent une dégradation de leur trésorerie. En réponse : 58% ont augmenté leurs tarifs et 17% ont réorganisé leur activité en changeant les temps de travail et les horaires.

Impact de la crise sur les entreprises



Energies utilisées vs factures

L'électricité est la source d'énergie la plus utilisée par les entreprises répondantes (69%), suivie du gaz (17%).

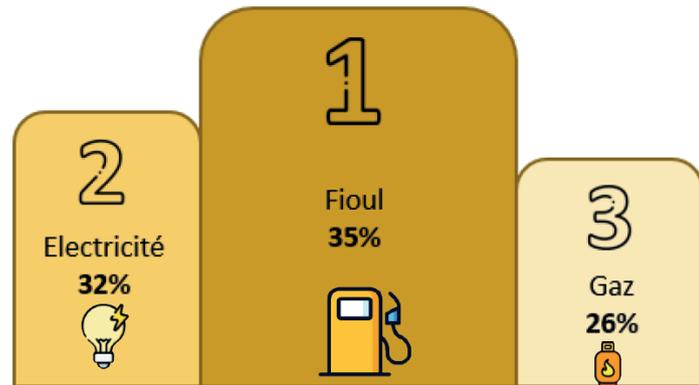
Avant la crise, pour 52% des entreprises, la facture d'achat d'énergie représentait moins de 5% du chiffre d'affaires et moins de 15% du chiffre d'affaires pour 84% des entreprises.

En moyenne, les chefs d'entreprises estiment que leurs factures d'énergie vont augmenter de :

- Moins de 10% pour 25% des répondants ;
- Entre 10 et 20% pour 27% des répondants ;
- Entre 20 et 40% pour 24% des répondants ;
- Entre 40 et 75% pour 13% des répondants ;
- Plus de 75% pour 11% des répondants.

Face à la hausse des coûts de l'énergie, 54% des chefs d'entreprises interrogés envisagent d'investir dans des solutions d'énergie verte dans les années à venir. Les solutions solaires (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) sont plébiscitées par 83% des répondants.

Estimation de l'augmentation des factures des chefs d'entreprises par type d'énergie



Enquête CCIV octobre 2022

Entreprises : nos 10 conseils pour réduire votre facture énergétique

1. Sensibilisez vos collaborateurs à l'adoption des bons réflexes en matière d'économie d'énergie.
2. Encouragez les modes de transports plus économes : covoiturage, transports en commun, transports doux (vélo,...).
3. Formez votre personnel à l'écoconduite (conduite plus souple, donc plus économe en carburant) sur votre flotte de véhicules.
4. Optimisez la disposition des postes de travail pour profiter pleinement de la lumière naturelle.
5. Adaptez la température à l'usage du lieu : chaque degré de climatisation gagné représente une économie de 4% sur la consommation.
6. Assurez-vous d'entretenir régulièrement votre système de chauffage et de climatisation pour éviter les pertes d'énergies.
7. Lorsque la température extérieure n'est pas trop élevée, privilégiez un ventilateur (plus économe en énergie que la climatisation) et la circulation d'air.
8. Réduire la consommation du matériel informatique : pensez à maintenir l'ordinateur en veille en cas d'absence temporaire, et à l'éteindre la nuit.
9. Optez pour un ordinateur portable plutôt qu'un poste fixe : les portables consomment deux fois moins d'énergie qu'un ordinateur de bureau.
10. Si vos activités le permettent, pensez au télétravail afin d'éviter les trajets domicile-travail, et fixez des horaires échelonnés pour fluidifier ces déplacements.



56% des répondants à l'enquête émettent un besoin d'accompagnement durant cette crise. Pour répondre aux difficultés liées à la crise énergétique, la CCI de Vaucluse a réactivé sa cellule d'appui et de soutien aux entreprises : identification des difficultés, orientation vers les points de contact, présentation des aides...

Contactez-nous au 04 90 14 10 32 ou par mail à celluleappui@vaucluse.cci.fr, nos conseillers sont à votre écoute

